

0490953V  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE FELIX LANDREAU  
51 RUE JEAN JAURES  
49000 ANGERS  
Tel : 0241667343

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 17  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/09/2022

Réuni le : 20/09/2022

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention\_bulles\_d'\_animaux\_1er\_semestre\_2023: Les membres du Conseil d'administration approuvent la convention proposée qui prévoit des interventions en médiation par l'animal pour des élèves de 4èmes SEGPA courant sur la période de janvier à avril 2023. Le montant total des interventions est porté à la somme de 1 320 €, cette dépenses sera supportée par les reliquats de taxe d'apprentissage à hauteur de 1 320 € soit l'intégralité de la dépense envisagée. Les membres du Conseil d'administration autorisent le chef d'établissement à signer la convention.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0